

Sélection à l'entrée de l'Université

## Après le tirage au sort, les « prérequis »

Le constat est indiscutable. Capacités d'accueil dépassées (amphis bondés, étudiants assis dans les escaliers...). « Décrochage » important (en moyenne, seuls 4 étudiants sur 10 inscrits en licence passent en seconde année). Et perspectives bien bouchées à la sortie : car si la majorité des jeunes peu qualifiés savent qu'ils devront longtemps jongler entre chômage et précarité avant de pouvoir, peut-être, trouver une voie professionnelle, même les bacs+5 ont du mal puisque 40 % d'entre eux restent sans emploi après leur diplôme... ou se retrouvent surqualifiés dans des emplois sous-payés !

Les solutions ? « Démocratique » et « égalitaire » jusqu'à la caricature, le précédent gouvernement avait instauré le tirage au sort comme méthode de sélection à l'entrée de l'université (circulaire du 27 avril 2017). C'est ainsi que cette année, par exemple, près de 900 candidats à la première année commune aux études de santé ont été recalés en Ile-de-France, avant que la nouvelle ministre ne s'engage, le 9 juin, à les répartir sur diverses universités. Le nouveau gouvernement jure qu'il ne veut plus de cette pratique « injuste. Il propose de la remplacer par le système de sélection fondé sur les « prérequis » : une proposition que Macron avait fait figurer dans son programme en indiquant que chaque université devra « afficher les prérequis de chacune des formations qu'elle propose ». Le système existe déjà pour l'entrée en master. Il serait, dès la rentrée 2018, généralisé à l'entrée en licence. Cela revient à une sélection sur dossier, en fonction du type de bac, des résultats dans le secondaire... Les bacs pro peuvent ainsi craindre de se voir définitivement fermer la porte des licences au motif que très peu d'entre eux réussissent dans cette filière. Ceux qui se réjouissent déjà ? Les cours privés qui proposent des préparations à des tarifs exorbitants et qui ont devant eux un marché prometteur !

## Une LRU aggravée

Ce n'était déjà plus le cas pour l'entrée en IUT mais, jusqu'à présent, l'absence de sélection et l'accès à l'université (licence) pour tous les bacheliers restait encore officiellement la règle. Même si, dans la réalité, ce principe se heurte depuis longtemps à de nombreux obstacles.

Ideologiques et politiques d'abord, puisque la course aux classements mondiaux des meilleures universités, la concurrence entre elles et avec les grandes écoles, induisent une sélection précoce visant « l'élite » et générant de fait une différenciation entre les établissements « d'exception » et les « voies de garage ». Des obstacles économiques et matériels ensuite, dans la mesure où les politiques d'austérité ont conduit nombre d'entre elles à devoir entasser leurs étudiants dans des locaux délabrés avec un manque notoire de moyens : cours assurés par des vacataires sous-payés, personnel administratif insuffisant... La LRU de 2007 (Loi Pécresse relative aux libertés et responsabilités des universités) que nous avons dénoncée et que de nombreux lycéens et étudiants ont combattue, a aggravé cette situation en faisant définitivement entrer l'enseignement supérieur et la recherche dans l'ère néolibérale : autonomie des universités, transformation progressive des présidents en « chefs d'entreprise », partenariat forcé avec les « décideurs économiques », part de plus en plus grandes des financements privés, hausse des frais d'inscription... E. Macron, ex-ministre de l'économie de François Hollande et d'E. Valls, qui avait eu cette inoubliable sortie lors d'un déplacement à Las Vegas en 2015 : « Il faut des jeunes qui aient envie de devenir milliardaires », n'est pas prêt d'inverser la tendance. Le très libéral Institut Montaigne, présidé par Claude Bébéar, ancien dirigeant du groupe AXA qui avait donné son soutien au candidat Macron, lui prodigue aujourd'hui ses conseils dans un rapport publié fin juin : mettre les universités à l'heure du numérique en poussant plus loin leur autonomie et en leur permettant de « piloter leur budget », de « développer leurs ressources propres », et de recruter elles-mêmes leurs enseignants-chercheurs « suivant les standards internationaux de qualité et d'indépendance ». Les « arbitrages » du nouveau gouvernement, qui ne cesse de confirmer les engagements militaires de l'impérialisme français dans des opérations de guerre et qui veut porter à 2 % du PIB le budget de la défense, se feront nécessairement aux dépens d'une université largement accessible à tous les jeunes qui le souhaitent, quelle que soit l'origine sociale et la fortune -ou l'infortune- de leurs parents. Les modèles que met en

exergue l'Institut Montaigne font frémir : ce sont les universités américaines où les étudiants les moins riches paient leurs droits d'inscription en s'endettant pour des dizaines d'années, celles de Shanghai ou d'Israël ! Le financement de l'enseignement supérieur devient ainsi de plus en plus dépendant du complexe militaro-industriel qui prend une place toujours plus grande dans l'économie et dans la société. Dans ce contexte, les universités sont sommées de produire une main-d'œuvre et des cadres formés pour les besoins de ces groupements économiques dominants : mobiles, adaptables tout au long de leur vie à « l'économie numérique », grassement payés pour quelques-uns, main-d'œuvre bon marché pour la grande masse d'entre eux !

De cette société-là,  
on en veut pas :  
on la combat !

En 2006, quand le gouvernement Chirac-Villepin avait essayé de mettre en place le « contrat première embauche » (CPE) et, dix ans plus tard, quand Hollande, Valls et El-Khomri, ont voulu leur imposer un avenir construit sur la précarité à vie, de nombreux étudiants et, plus largement encore, de nombreux lycéens, se sont fortement mobilisés. Ils auront encore toute leur place à prendre dans les résistances ouvrières et populaires que va générer l'accélération des contre-réformes libérales que veulent piloter Macron et son gouvernement, pressés par le patro-

De singuliers sujets  
pour le Brevet

Le vendredi 30 juin, plus de 800 000 collégiens ont passé les épreuves écrites du Diplôme national du Brevet. Censé permettre de vérifier la capacité des élèves à « mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique », l'exercice n° 3 du sujet d'histoire-géographie (série générale) portait sur... « les grands principes de la Défense nationale » ! Le document à commenter portait sur la réquisition des militaires en cas de catastrophe naturelle, puis les candidats devaient se mettre en situation : « Vous avez été choisi(e) pour représenter la France au prochain sommet de l'Union euro-

péenne. Vous êtes chargé(e) de réaliser une note pour présenter une mission des militaires français sur le territoire national ou à l'étranger. Montrez en quelques lignes que l'armée française est au service des valeurs de la République et de l'Union européenne. » !!! Comme quoi l'Ecole n'a pas seulement vocation à former la main-d'œuvre qui créera demain la richesse de ceux qui vont l'exploiter. Elle est ici directement mobilisée pour apporter son concours aux campagnes d'enrôlement de la jeunesse dans les guerres de l'impérialisme français. Les services de propagande de l'Etat et de l'Armée ne se contentent plus des publicités dans les médias, d'affiches omniprésentes et de conférences auprès des jeunes : ils interviennent directement dans le contenu des enseignements et le contrôle de connaissances. C'est grave et inquiétant. Le mot d'ordre « Ni chair à patron, ni chair à canon » n'a jamais été autant d'actualité !

5ème Camp d'été  
de l'UJR

13 au 16 Juillet 2017  
à Cerneux (77320)

Venez nous rencontrer pour un week-end  
de détente et de débats

UJR-ORG UNION DES JEUNES REVOLUTIONNAIRES UJR

## Dans quelques jours :

Une occasion de mieux connaître l'Union des jeunes révolutionnaires, ses activités, ses projets... D'échanger sur le « R » de l'UJR, la nécessité et la possibilité de se battre pour « un changement radical de la société »... De débattre de ce que représente aujourd'hui le 100e anniversaire de la révolution d'Octobre... De rencontrer des camarades burkinabè de l'ODJ (Organisation démocratique de la jeunesse)... De discuter et de se détendre (projection de films, ateliers badges, loisirs...), de construire ensemble le programme d'un grand week-end de détente et de débats ! Pour contacter l'UJR : contact@ujr-fr.org Pour consulter son site : ujr-fr.org